



Réunion d'information et de mobilisation

Session : La coopération internationale dans HORIZON 2020

6 mars 2014 : 14h00 – 17h30

Amphithéâtre Poincaré
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05
(Entrée par le 25, Rue de la Montagne Sainte-Genève)

Seul le prononcé fait foi

Bonjour et bienvenue à cette session d'information dédiée à la « coopération internationale dans Horizon 2020 ».

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la campagne d'information et de mobilisation sur Horizon 2020 portée par le MESR et le réseau des Points de contacts Nationaux sur l'ensemble des programmes à Paris et en région depuis octobre dernier.

Après le tourbillon de l'automne, avec près de 4000 participants, il nous semblait nécessaire de prendre le temps de présenter le programme Horizon 2020, un outil essentiel de structuration et de financement de la recherche en France et en Europe, sous un angle plus transversal, à savoir la coopération internationale.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est attaché depuis près de quatre ans à développer la stratégie française de recherche à l'international, en lien avec les autres

ministères et l'ensemble de la communauté au sein du Groupe de Concertation Transversal International, le GCTI. Nous avons ainsi défini une stratégie vis-à-vis de la Chine, de l'Inde, du Japon, de la Corée, Taiwan et Singapour, et du Brésil.

Nous avons essayé d'articuler cette stratégie nationale avec la stratégie européenne en participant activement aux travaux du groupe de l'Espace européen de la recherche réunissant les Etats membres et la Commission, ainsi que les pays associés en tant qu'observateur, dédié à la coopération internationale : le SFIC, le Forum stratégique pour la coopération scientifique et technologique internationale (SFIC).

Le SFIC a développé un agenda stratégique de recherche et d'innovation, i.e. une position commune des Etats membres et de la Commission en matière de coopération avec l'Inde, la Chine et bientôt le Brésil, trois priorités qui avaient aussi été identifiées au niveau national en France. **Nous espérons maintenant que les priorités définies par le SFIC et proposées par les Etats membres seront retenues dans les feuilles de route pluriannuelles que prépare la Commission en matière de coopération internationale.**

En effet, que la stratégie nationale ou européenne, les objectifs restent les mêmes en matière de coopération internationale :

- **renforcer notre excellence scientifique,**
- **renforcer notre compétitivité,**
- **renforcer notre attractivité,**
- **renforcer notre influence sur la scène scientifique internationale.**

Or nous entrons maintenant, dans une nouvelle phase

- **au niveau national, avec la publication de l'agenda stratégique « France Europe 2020 » le 21 mai 2013 et la promulgation de la loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche le 22 juillet dernier. En effet la loi dispose que notre stratégie nationale de recherche est adossée à la stratégie européenne ;**
- **au niveau européen, avec la publication en septembre 2012 d'une communication de la Commission sur la stratégie de**

coopération scientifique et technologique internationale, examinée par le Conseil Compétitivité le 30 mai 2013.

Le renforcement du partenariat entre Commission et Etats membres, l'établissement d'une méthodologie et la publication prochaine de feuilles de route pluriannuelles préconisés par cette communication sont essentiels à la mise en œuvre des stratégies nationale et européenne en matière de coopération internationale.

La promesse faite dans le règlement d'Horizon 2020, qui constitue l'outil principal de mise en œuvre au niveau européen, d'une coopération internationale plus efficace et cohérente et d'une approche stratégique est essentielle pour la France. N'oublions pas toutefois que d'autres programmes européens peuvent contribuer à la mise en œuvre de ces stratégies, en particulier les instruments des politiques extérieures de l'UE.

Nous devons ainsi répondre collectivement à deux défis :

- **D'une part, la France doit augmenter sa participation publique et privée aux projets européens, et la coopération internationale dans Horizon 2020 peut y contribuer.**
 - Vous le savez, les participants français ont obtenu seulement 11,4 % du total du budget alloué au titre du 7^{ème} PCRDT quand la France contribue au budget de l'Union européenne à hauteur de 16,4 %.
Or HORIZON 2020 bénéficiera d'un budget plus important de 70,2 Mds€.
 - Les enjeux sont donc considérables mais ne sauraient être réduits à la seule question du retour financier pour la France.
 - En ne participant pas aux programmes européens, la communauté française de la recherche et de l'innovation se prive des bénéfices qui naissent de la participation à des réseaux transnationaux et internationaux d'excellence

et à l'accès aux connaissances générées par les autres partenaires.

- **D'autre part, l'agenda stratégique « France Europe 2020 » nous invite plus spécifiquement à « renforcer l'utilisation des financements européens en matière de coopération internationale ».**

Ce lien entre coopération internationale et financement européen est essentiel. **On observe en effet trop souvent un cloisonnement entre les acteurs de la recherche qui émergent au PCRDT et les acteurs de la recherche qui coopèrent à l'international. On a parfois l'impression de deux mondes qui s'ignorent**, alors qu'ils ont à gagner à collaborer ensemble :

- d'un côté Horizon 2020 finance les chercheurs et entreprises installés en Europe pour collaborer avec le monde entier ;
- de l'autre, la recherche française est parmi une des plus internationalisée dans le monde, avec un fort taux de copublications internationales.

Nos organismes développent des instruments structurants de coopération, que ce soit les laboratoires internationaux associés, les unités mixtes internationales, les équipes associées, les réseaux internationaux de recherche, les dispositifs de partenariat. Le ministère lui-même soutient la coopération via des programmes de mobilité. L'ANR finance des projets internationaux.

Horizon 2020 doit vous permettre

- **de renforcer les coopérations existantes avec les partenaires dans les pays tiers,**
- **d'en faire émerger de nouvelles,**
- **d'élargir votre coopération bilatérale à des réseaux européens, et**
- **d'acquérir ainsi les connaissances et les compétences qui vous permettront de pousser plus loin vos recherches.**

L'utilisation d'Horizon 2020 dans vos actions de coopération internationale doit devenir une option naturelle quand vous recherchez un financement.

Horizon 2020 met en effet à votre disposition une palette variée d'outils dont certains seront détaillés cet après-midi :

- des projets collaboratifs qui vous permettent de travailler en réseau, que ce soit dans les défis sociétaux ou les KET ;
- des actions de réseau, par exemple des réseaux de formation dans les Actions Marie Sklodowska-Curie, mais aussi des réseaux de recherche dans COST ;
- des financements individuels pour partir dans un pays tiers avec les Actions Marie Sklodowska-Curie,
- mais aussi pour accueillir des chercheurs des pays tiers dans vos laboratoires avec les AMSC, ou bien encore l'ERC ;
- des actions d'ouverture à l'international des infrastructures de recherche ;
- enfin des mesures spécifiques de soutien à la politique de coopération internationale, nichées au sein du défi 6 sur « Sociétés novatrices, inclusives et capables de réflexion ».

Vous trouverez notamment sur le site www.horizon2020.gouv.fr les vidéos en ligne et les présentations de la session d'information sur les Actions Marie Sklodowska-Curie.

Pour faire tout cela, il faut naturellement un budget. Je sais que certains acteurs ont exprimé des craintes pendant les négociations à ce sujet. Je voudrais les rassurer en rappelant le considérant 41 du règlement relatif à Horizon 2020 qui indique que « les activités de coopération internationale devraient être maintenues au moins au même niveau du septième programme cadre ». Sachant que certains pays ne seront plus systématiquement financés par Horizon 2020, on peut espérer que d'autres pays sauront saisir cette chance pour rejoindre les réseaux européens de recherche.

Pour finir, je tiens à remercier les intervenants de l'après-midi, qui, aux côtés de **mon équipe**, viendront partager leur expertise et répondre à vos questions :

- En premier lieu, **Angela Liberatore**, qui remplace au pied levé Elisabeth Lipiatou, malheureusement souffrante, et qui travaille dans l'unité « Politique européenne de voisinage, Afrique et Golfe » à la Direction Coopération internationale de la DG Recherche et Innovation de la Commission européenne, qui nous fait l'amitié de venir à Paris pour présenter le nouveau programme ;
- Les acteurs de la recherche qui ont accepté de participer à la table ronde dans la deuxième partie de cet après-midi
 - **Nathalie Collain** pour le CNRS
 - **Jean-Luc Dubois** pour Arkema
 - **Nathalie Frances** pour l'INCOLAB EUJOLIMMS au Japon
 - **Wahid Mellouki**, qui apportera son témoignage sur un réseau de formation en lien avec la Chine
- **Enfin, mon équipe**
 - **Martine Roussel**, mon adjointe, qui vous présentera le dispositif d'accompagnement à Horizon 2020
 - **Emmanuelle Merlin**, coordinatrice du PCN Affaires juridiques et financières,
 - Et *last but not least*, **Olivier Steffen**, arrivé il y a peu dans notre équipe pour suivre la coopération internationale dans les programmes européens, et en particulier dans Horizon 2020. Je le remercie tout particulièrement pour l'organisation de cette session d'information.

Bonne réunion, bon travail !